



L'avis du PRO

Incendie : Comment manipuler un extincteur en cas d'urgence ?

La formation à la manipulation des extincteurs fait partie des obligations imposées par le Code du travail pour un certain type d'entreprises. José De Carvalho, formateur référent chez Manuteo du groupe

SmarLog, encadre régulièrement ces sessions et nous parle de leur contenu.

Une obligation régie par le Code du travail

Le Code du travail impose des exercices au moins tous les six mois aux entreprises qui emploient plus de 50 personnes ou qui manipulent des produits dangereux. Il s'agit d'un minimum, et l'employeur peut décider d'augmenter le nombre s'il le souhaite. Les entreprises de moins de 50 salariés exigent seulement une obligation d'affichage pour indiquer vers quel endroit se diriger en cas d'incendie. Mais, là encore, rien n'est figé, et ces structures peuvent elles aussi proposer une formation à la manipulation des extincteurs. « Elle sera alors dispensée soit par un organisme de formation tel que Manuteo, soit par une personne formée et habilitée, soit par les pompiers, qui peuvent se déplacer pour assurer ces interventions », indique José De Carvalho.

Quel comportement adopter face à un incendie ?

L'objectif de la formation à la manipulation des extincteurs est d'aborder la conduite à

tenir face à un incendie. Pendant ces sessions, l'ensemble du personnel apprend à se servir des moyens de premiers secours : extincteurs, RIA (Robinetts d'Incendie Armés), lances, etc. Tous les salariés doivent avoir manipulé un extincteur au moins une fois. Savoir quelle attitude adopter lors d'une alarme évacuation est la première étape de la formation. Les stagiaires apprennent ensuite à reconnaître les différentes classes de feu avant de passer à la phase de manipulation. Les équipiers de première intervention, déjà formés à l'utilisation de ce matériel, sauront contrer rapidement un début d'incendie. Le but de l'extinction d'un incendie est d'enlever le "comburant" par étouffement avec le CO2 ou la poudre, et par refroidissement avec l'eau et le produit chimique contenu dans l'additif. << Si c'est un feu de poubelle avec du papier ou du carton, on peut utiliser l'extincteur à eau avec additif. Si c'est un feu dans une armoire ou un local électrique, on utilisera plutôt un extincteur CO2 pour étouffer les flammes >> ajoute notre interlocuteur. Différents types de matériels peuvent coexister sur un même lieu. En présence d'appareils électriques, par exemple dans un bureau, on disposera d'extincteurs CO2. Dans les ateliers contenant des hydrocarbures ou des corps gras, on privilégiera des extincteurs à poudre. Le choix et l'emplacement du type d'extincteurs sont toujours stratégiques.

La manipulation technique de l'extincteur

Le dégoupillage de l'extincteur est un geste essentiel que les stagiaires doivent apprendre à maîtriser. << Il y a une technique pour dégoupiller un extincteur, précise l'expert. Pour des raisons de sécurité, il ne faut pas se mettre au-dessus quand on le percute, c'est-à-dire, quand on appuie sur la poignée pour percer la cartouche de gaz, au cas où la pression ferait sauter la manette. >> La façon de tenir l'extincteur est également importante, de même que les distances à respecter, qui seront différentes selon le matériel utilisé. Avec un extincteur CO2, on devra se placer à 1 mètre du feu, alors qu'avec un extincteur à eau, la distance sera de 2 ou 3 mètres. Quand on utilise un extincteur à poudre, on utilisera la technique du balayage, pour étaler la poudre. Pour des raisons écologiques, les feux de bois alimentés avec des palettes, très polluants, ne sont plus utilisés pour les exercices. << Ceux-ci se déroulent dans des locaux aérés et fermés, ou tout simplement à l'air libre. On utilise un brûleur à gaz qu'on alimente à distance, et les participants s'entraînent sur les différents types d'extincteurs >> souligne notre interlocuteur.

L'alerte et le contrôle, autres comportements de prévention

Pendant cette demi-journée de formation, les stagiaires apprennent également à alerter les pompiers et à leur transmettre les informations importantes. En effet, même pour un début d'incendie qui semble éteint, la personne habilitée est tenue de se mettre en contact avec les pompiers, qui apportent le cas échéant des conseils complémentaires. Dans certains cas, ceux-ci se rendent sur les lieux, par exemple quand le feu a pris dans des faux plafonds, pour prévenir le risque d'un nouveau départ de flammes. Les intervenants sont sensibilisés à la notion de contrôle préventif, et doivent effectuer dans ce cadre une vérification régulière du matériel. Ils doivent notamment regarder si les extincteurs ne sont pas déplombés ou prévenir si un appareil a été utilisé afin de procéder à son remplacement. ● Manuteo est un organisme de formation spécialisé dans la manutention et la sécurité au travail.